

le marin

31/10/2019

Gennevilliers veut piloter l'Axe Seine

La communauté portuaire francilienne de Gennevilliers a déposé sa candidature pour accueillir le futur siège de la nouvelle entité portuaire devant succéder au GIE Haropa à compter du 1^{er} janvier 2021.

Son président, Erwan Le Meur, a expliqué cette candidature dans une lettre ouverte à Catherine Rivoallon, la préfiguratrice nommée en février pour préparer cette fusion des trois ports du Havre, Rouen et Paris. « **Gennevilliers est la candidature de l'hinterland. Le primat a été trop souvent donné à la façade maritime. Or les ports maritimes français se meurent d'une liaison mauvaise avec leur hinterland** », souligne-t-il, appelant à « **renverser le paradigme** ».

Ni Paris trop gros ni Le Havre ou Rouen trop maritimocentrés,

Gennevilliers se pose comme une alternative neutre « **capable de mettre en œuvre une logique de coopération entre les ports plutôt que la confrontation** ». Autant la fusion des trois ports fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus le long de l'axe Seine, autant cette question éminemment politique de la localisation du siège reste brûlante. Catherine Rivoallon elle-même ne s'y est pas aventurée.

Premier bailleur de fonds publics aux côtés de l'État pour les investissements des ports du Havre et de Rouen, la région Normandie a clairement indiqué que ce siège devait être localisé dans son territoire, avec un arbitrage à trouver entre Rouen et Le Havre. À défaut d'entente normando-normande, Gennevilliers se pose déjà comme un possible plan B.



Gennevilliers fait valoir sa neutralité entre Paris, Rouen et Le Havre et un pilotage par l'hinterland.